



Programme

1. Organisation :

Après 3 éditions (2012-2014) du *Vosges de Nuit* et une 1^{ère} édition du *Nav. de Nuit* (2017) toutes organisées dans le Grand Est sur le "Massif" (Vosges/Hte-Saône/Alsace) l'**Ecurie PEGASE**® (Association Loi 1901) organise, en Bourgogne cette fois ci et toujours sur 1 Nuit, du Vendredi **2** au Samedi **3** Nov. :

Le *Nav. de Nuit 2018*

Contacts :

- ✉ Ecurie PEGASE®
32, rue Charles Nungesser
F - 94290 Villeneuve le Roi
- ☎ +33 (0)6 85 59 36 73
- ✉ ecurie.pegase@sfr.fr
- 📖 <http://www.ecurie-pegase.fr>

2. Timing (dates de clôtures à réception des Dossiers/Engagements) :

- | | | |
|---------------------------|--------------|--|
| ○ Ve 1 ^{er} Juin | 08:00 | Ouverture de la Pré-Liste (Formulaire spécifique avec Acompte de 50€) |
| ○ Ve 31 Août | 12:00 | Clôture de la Pré-Liste |
| ○ Lu 3 Sept. | 08:00 | Ouverture des Engagements |
| ○ Me 26 Sept. | 12:00 | Clôture des Engagements Tarifs Minoré et Minoré "Remisé" (Pré-Listés) |
| ○ Me 17 Oct. | 12:00 | Clôture des Engagements Plein Tarif (maxi 30)
Annulation de l'Epreuve si moins de 15 inscrits à cette date |
| ○ Je 18 Oct. | 10:00 | Dépôt des chèques au guichet de banque pour encaissement |
| ○ Ve 19 Oct. | 18:00 | Diffusion aux Equipages de la liste des Inscrits et des Consignes (J-14) |
| ○ Ve 2 Nov. | 14:15 | Accueil - Dijon Sud/ Château de Saulon la Rue (21)
Plein carburant fait <u>avant</u> Accueil - Alim 12V pré-câblée <u>en attente</u> |
| | 14:30 | Début des Vérifs si 30 voitures engagées.
Par groupe de 3 toutes les 15' dans l'ordre croissant des N° pour <u>contrôle sonomètre</u> , distribution des boîtiers ERTF contre une caution (300€), installation et vérification du bon fonctionnement des matériels. |
| | 17:00 | Fin des Vérifs pour le dernier groupe de 3 |
| | 17:30 | Repas d'Accueil - Fin à 19:15 |
| | 19:15 | Briefing obligatoire pour tous les Engagés autorisés au Départ |
| | 20:00 | Départ de la voiture N°1 - Distribution du RB Etape 1 (Cartes tracées) |
| ○ Sa 3 Nov. | 09:00 | Arrivée de la 1 ^{ère} voiture - Château de Saulon (21)
Récupération des boîtiers et accessoires et rendu de la caution |
| | 11:30 | Repas - Remise des Souvenirs/Récompenses |
| | 13:30 | Fin des prestations |

3. Description de l'épreuve :

Nau. de Nuit 2018 est une épreuve de **Navigation Cartographique**, sans Zone de Régularité (ZR) à moyenne imposée ni chronométrage et sans Epreuve de Vitesse (ES)

Cette Epreuve repose sur le respect d'une proposition d'itinéraire théorique à parcours secret complétée d'**Horaires Indicatifs**. Elle est longue d'environ **540 km**, divisée en **4 Etapes** et se déroule de nuit, sur routes ouvertes à la circulation. Elle sillonne le Massif du Morvan sur **4 Départements** : 21, 71, 89 et 58.

Elle est réservée à toutes les voitures de série (voir **S5** pour plus de détails)

Les Equipages seront tenus au strict respect du code de la route et des limitations de vitesse, principalement dans les traversées d'agglomérations (Respect des zones 30 en particulier) et/ou de villages. La prudence et le respect du sommeil des riverains seront également de mise à proximité de l'habitat isolé.

Le Livret Itinéraire sera distribué à chaque Equipage pendant la procédure de Départ de chaque Etape (H-2')

Le parcours à suivre sera tracé **en bleu** sur des extraits de cartes IGN couleur **sans échelle**.

Un boîtier GPS, fourni par l'Organisation, et alimenté 12V servira à contrôler le parcours réel de chaque voiture.

Les Participants devront franchir plusieurs CH (**Contrôle Humain**) pour **régulation et espacement des voitures** tout au long du parcours. Les Départs de chaque Etape se feront toutes les **2 minutes** (Calibrage pour **30 v**)

Les Heures d'Ouverture-Fermeture des CH Arrivée-Départ seront indiquées sur le CB (Carnet de Bord) Des Ravitaillements (essence sans plomb) sur des stations **H24** seront à proximité des CH de fin d'Etape.

Un Regroupement de **25'** (avec un minimum de **10'**) s'appliquera à chaque fin d'Etape.

Nau. de Nuit 2018 est avant tout une épreuve touristique et **conviviale**.

4. Droits d'Engagement (Prestations Equipage pour deux personnes) :

- **Plein Tarif** : **410€** comprenant la participation aux frais d'organisation et à l'assurance RC Organisateur, la location d'un boîtier de contrôle par GPS et ses accessoires, le Repas d'Accueil avec boissons sans alcool et café du Vendredi avant le *Briefing*, le Repas de Clôture à l'Arrivée du Samedi avec boissons et café, les plaques individualisées de l'Epreuve et tous les documents utiles à la participation (RB "Cartes", CB, N°) Engagement à recevoir (formulaire et montant des droits) pour le **Me 17 Oct.** au plus tard.
- **Tarif Minoré** : **380€** valable uniquement pour les Equipages **Pré-listés** (**50€** d'acompte compris - versé au moment de l'inscription en Pré-liste - 1^{er} Juin ⇒ 31 Août) et qui confirmeront leur engagement (formulaire et **solde** des droits - **330€**) pour le **Me 26 Sept.** au plus tard (date de réception du courrier ou du virement bancaire) - Prestations identiques à celles du Plein Tarif. Les Equipages Pré-Listés sont prioritaires sur les inscrits Plein Tarif pour la période d'inscription qui leur est réservée (3 Sept. ⇒ 26 Sept.)
Nota : L'acompte reste acquis à l'Organisation si l'Equipage Pré-listé ne confirme pas son engagement.
- **Tarif Minoré "Remisé"** : **360€** valable uniquement pour les Equipages **Pré-listés** (voir conditions ci-dessus) et qui seront "Parrain" d'un Equipage non présent sur la liste des Engagés du NdN 2017 (Kaysersberg)

5. Véhicules admis (sur invitation) :

30 (trente) véhicules **de série**, à moteur essence, homologués route, conformes aux spécifications d'origine constructeur, régulièrement immatriculés et assurés, et disposant d'un récépissé de contrôle technique en cours de validité.

Les véhicules seront équipés d'un **échappement** de type "**pièce d'origine constructeur**" ou similaire
Les Equipages s'engagent à présenter au moment des Vérifs un véhicule conforme au Certificat d'Immatriculation au regard des valeurs de **Bruit** (dBA - Tr/min). Les véhicules anormalement bruyants seront **exclus** et les Equipages ne pourront prétendre en aucune façon au remboursement des droits versés.

Les véhicules à caractère sportif seront répartis en **3 catégories** (Tranche de **15 ans** d'âge chacune) :

- Catégorie **A "Anciennes"** : Véhicules immatriculés entre le 1^{er} Janvier **1966** et le 31 Décembre **1980**
- Catégorie **B "Youngtimers"**: Véhicules immatriculés entre le 1^{er} Janvier **1981** et le 31 Décembre **1995**
- Catégorie **C "Modernes"** : Véhicules immatriculés entre le 1^{er} Janvier **1996** et le 31 Décembre **2010**

Nota : L'organisation se réserve le droit d'inviter, à titre exceptionnel, des véhicules au palmarès ou à caractère sportif dont la date de 1^{ère} mise en circulation serait antérieure à 1966 ou postérieure à 2010.